

À DÉCINES, LA VILLE S'ENGAGE FORTEMENT DANS UN DISPOSITIF TERRITORIALISÉ

LA FIN DES TRAVAUX liés au projet urbain du quartier du Prainet à Décines (Rhône) a été l'occasion de redéfinir les domanialités avec un double objectif :

- traduire la nouvelle répartition née des travaux entre espaces publics et espaces privatifs,
- et surtout faciliter l'entretien de manière à pérenniser les investissements réalisés.

En effet, parallèlement au réaménagement des espaces extérieurs, l'entretien du quartier est une préoccupation très forte des habitants. Ainsi, ils demandaient à chaque réunion de concertation que l'entretien soit prévu dès le départ afin d'éviter les erreurs du passé, « *il n'est pas question d'investir plusieurs millions de francs dans ce projet pour que dans un ou deux ans, tout soit à refaire* ». Les habitants ont donc insisté très tôt pour que les améliorations du quartier s'inscrivent dans le temps et changent définitivement la perception négative qui s'y rattachait.

Aussi, était-il nécessaire de traiter le problème de l'entretien de manière globale plutôt que de laisser les trois organismes HLM, la Ville, la Communauté urbaine, en fonction de leur domanialité, entretenir leur part des espaces extérieurs. Les objectifs en terme d'entretien sont clairs : unité et qualité de l'entretien, rapidité d'intervention (pour réparer d'éventuelles dégradations du mobilier urbain).

Pour cela, il a été convenu en concertation avec les différents partenaires concernés par l'entretien, de créer une association - « Prainet-Vert » - qui serait chargée de l'entretien global du quartier. Cette structure autonome et financée par ces mêmes partenaires est le support à quatre postes d'insertion, en lien étroit avec le dispositif existant sur la commune, notamment le Plan local d'insertion.

DEUX HABITANTS PAR ORGANISME FONT PARTIE DE LA COMMISSION

« GESTION DE PROXIMITÉ »

Cette nouvelle exigence quant à la qualité des prestations d'entretien a entraîné une forte augmentation des charges locatives, provoquant immédiatement de nombreuses interrogations de la part des habitants. Il leur fut donc proposé de s'associer à la gestion de ce dispositif en participant à une commission « gestion de proximité ». Ainsi, deux habitants relais par organisme, aidés par la Confédération syndicale des familles, participent une fois par trimestre au bilan qualitatif du dispositif. Toutes les questions de vie quotidienne y sont abordées : manque de civisme de certains locataires, jeux d'enfants devenant dangereux par manque d'entretien, dégradations à traiter sans délai, modifications demandées quant à l'implantation des bancs... Un des principaux obstacles à lever est la difficulté pour les habitants

d'apprécier la globalité de la gestion d'un quartier dans son ensemble, au-delà de l'appartenance à une allée ou un bailleur social. Difficulté amplifiée par les écarts pouvant exister avec la maintenance des parties communes qui, elles, restent entretenues sous la responsabilité des organismes.

La réussite d'un tel dispositif tient à trois raisons essentielles :

- un engagement financier réel des partenaires,
- une forte mobilisation des services techniques municipaux qui mettent à disposition un encadrant technique à temps plein et assurent donc la gestion du dispositif en régie directe, en lien avec le service DSU,
- la taille du quartier qui permet une intervention en temps réel, efficace et lisible.

Le personnel travaillant sur Prainet est doté de matériel supplémentaire de manière à répondre au mieux à la nature des tâches à effectuer sur le quartier. ■

Christophe MARTEAU,
chef de projet à Décines

MONTAGE TECHNIQUE ET FINANCIER

■ LE DISPOSITIF COMPREND :

- un encadrant technique
- un jardinier municipal
- une personne en Contrat emploi consolidé
- trois postes d'insertion mis à disposition par une association intermédiaire (Multi Services Décines)

■ SURFACE TRAITÉE : 75 552 m²

■ NATURE DES PRESTATIONS

- entretien et nettoyage des espaces extérieurs,
- espaces verts (tonte, arrosage, taille des haies et arbustes...)
- maintenance du mobilier urbain et des jeux d'enfants.

■ MONTAGE FINANCIER (année 1996) :

- Ville de Décines : 673 466 F *
- Communauté urbaine de Lyon : 162 935 F
- OPAC DU RHÔNE (245 logements) : 86 899 F
- Société habitations modernes et familiales en Rhône-Alpes (148 logements) : 32 587 F
- Société Villeurbannaise d'HLM (471 logements) : 130 348 F
- Total : 1 086 235 F

* valorisation partielle des postes affectés à l'entretien.

